

La RDC expulse des Burundais disant fuir la répression

Deutsche Welle, 18.03.2020 Près de 1.400 Burundais voulant demander l'asile à Goma ont renvoyés vers leur pays malgré les risques de persécution. 1.387 Burundais sont arrivés vendredi dernier (13.03) dans la ville de Goma, le chef-lieu de la province du Nord-Kivu. La plupart affirment être venus se réfugier en RDC pour fuir "la persécution et l'insécurité politique" causée par le parti au pouvoir au Burundi, le CNDD-FDD du président Pierre Nkurunziza.

Ils accusent aussi l'Etat burundais d'utiliser la milice des Imbonerakure pour les persécuter parce qu'ils ont refusé d'adhérer au CNDD-FDD, à l'image de ce réfugié qui a préféré garder l'anonymat : "Nous n'avons pas accepté au parti au pouvoir et chez nous, si vous n'acceptez pas, vous devenez automatiquement l'ennemi du parti. Il y a une milice du parti, les Imbonerakure, qui nous menace. Plus de 30.000 citoyens burundais sont à l'étranger pour des raisons politiques." La présence de ces réfugiés, qui se sont installés sur le terrain d'un particulier, a fini par inquiéter les habitants du quartier Lac vert, situé à l'ouest de la ville de Goma. Alertée, l'autorité provinciale a réagi en déclarant la présence du groupe et son entrée sur le territoire d'illégales. Le gouverneur de la province du Nord-Kivu a ensuite jugé irrecevable les demandes d'asile et ordonné l'expulsion des réfugiés vers la ville voisine de Bukavu, avant qu'ils ne rapatriés dans leur pays. Contraire du droit international Selon la présidence congolaise, les services de sécurité congolais auraient identifié "parmi ces immigrants des personnes impliquées dans un coup d'Etat manqué au Burundi", sans donner plus de précision sur cette affaire. Pourtant, ce renvoi de réfugiés réclamant l'asile est contraire au droit international. Mais cette entorse ne semble pas inquiéter Johnson Ishara, membre de la société civile et président du parlement des jeunes du Nord-Kivu. Il estime en effet que cette décision était nécessaire pour répondre aux inquiétudes des Congolais et conseille aux Burundais d'entreprendre des démarches légales pour trouver l'asile en RDC. Nous sommes dans un Etat souverain, si vous avez besoin de rester dans ce pays, il faut respecter toutes les procédures. Le gouvernement s'est rendu compte qu'aucune mesure n'avait été respectée, c'est pourquoi ils ont été refoulés pour qu'ils suivent des procédures appropriées pour demander l'asile" Il sera toutefois impossible pour ces Burundais renvoyés dans leur pays d'engager une demande officielle d'asile. Depuis plus de trois mois, la ville de Goma a enregistré une arrivée importante de réfugiés burundais qui sont venus s'ajouter à plus d'un millier d'immigrants dans la ville.